

Italien : Langue de spécialité 1 (ITAL303_DRLEA)



Composante
UFR Lettres,
Langues et
Sciences
Humaines,
Faculté de Droit

En bref

- > **Langues d'enseignement:** Italien
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le cours s'articule autour de l'étude des grands procès qui ont eu lieu ou qui ont lieu en Italie. Il s'agit également de s'intéresser aux lois qui ont marqué l'histoire du pays ainsi que les changements dans la société civile italienne. Une partie du cours portera sur l'élaboration des différents codes (pénale, civile) à des moments clé de l'histoire italienne (l'Unité, la période fasciste, la création de la République).

Objectifs

Elargir progressivement le vocabulaire technique du droit tout en acquérant de l'aisance à l'oral comme à l'écrit, obtenir une culture juridique italienne et comparer les systèmes législatifs à l'international.

Heures d'enseignement

Italien : Langue de spécialité 1 - TD

Travaux Dirigés

18h

Pré-requis obligatoires

Des connaissances sur l'histoire moderne de l'Italie de l'Unité à nos jours (en lien avec le cours de civilisation).

Compétences visées

civilisationnelle, sociétale, lexicale, grammaticale, orale et écrite.

Bibliographie

Lire régulièrement les journaux italiens (La Stampa, Il Corriere della Sera, La Repubblica, Il Sole 24 ore...), avoir à disposition un livre sur l'histoire de l'Italie (par exemple Pierre Milza, *Histoire de l'Italie*, chez Pluriel).

Compétences acquises

Macro-compétence

Micro-compétences

Infos pratiques

Lieux

➤ Annecy-le-Vieux (74)

Campus

➤ Annecy / campus d'Annecy-le-Vieux